



IVe siècle av. JC – Aristote fournit la définition du commun : « pratique consistant à produire, par le fait même de vivre ensemble, une législation et des règles de vie s'appliquant à tous ceux qui poursuivent la même fin ».



Ve – XVIe siècle – Depuis le haut Moyen-Age, les terres communales permettent aux pauvres de subsister : Elles appartiennent souvent à un seigneur local mais font l'objet d'un usage collectif.



XVIe – XVIIIe siècle – La réforme des enclosures, qui induit les paysans à se réfugier dans les villes, permet le « take-off » industriel.



1871 – La « Commune » de Paris, éphémère gouvernement, adopte une série de décrets révolutionnaires et un projet politique autogestionnaire.



1960 – L'économiste Ronald Coase initie le courant de la « théorie des droits de propriété », qui sera à l'origine de toutes sortes de marchés artificiels tel celui « des droits à polluer ».



1968 – Garrett Hardin publie « The tragedy of the Commons » : il prétend démontrer qu'un bien est mieux géré s'il fait l'objet d'une appropriation privée ou publique. Il inspirera l'ère reagan-thatcherienne



1980 – L'« arrêt Chakrabarty » de la Cour suprême des Etats-Unis rend brevetable le vivant. Dans la foulée, logiciels et algorithmes mathématiques qui leur servent de support deviennent également brevetables.



1990 – Elinor Ostrom démontre qu'il est possible d'effectuer une gouvernance pérenne pour les communs de petites tailles.



1998 – The Open Source Initiative est fondée pour encourager l'utilisation de ses principes, qui sont rapidement dénommés FOSS ou FLOSS (Free/Libre/Open-source software).



2002 – En Bolivie, des communautés initient une « guerre de l'eau » contre les stratégies d'acaparement trop radicales par des groupes multinationaux.



2005 – Michel Bauwens lancent une série de conférences sur le Peer to Peer qui mènera à la création de la « Foundation for P2P Alternatives ».



2009 – Des paysans de la province de Chhattisgarh (Inde), endettés, se suicident en masse, suite à un assèchement accru des nappes phréatiques de leurs terres, provoqué par le recours au coton OGM qui nécessite beaucoup plus d'irrigation que le coton classique.



2012 – Les autorités de Bombay interdisent à Mahyco, la filiale indienne du géant Monsanto, de vendre les graines de son coton OGM.



2014 – Le cri de ralliement de la Marche pour le climat de 2014 est : « Pour tout changer, il faut tout le monde ». Mais comment parvenir à réunir « tout le monde » ? Quand les problèmes posés par les communs globaux ne sont pas présentés en tant que tels – comme problèmes de communs –, le message implicite est que ces problèmes ne sont pas du ressort du grand public, et que ce dernier ne doit pas s'y impliquer.



2015 – Uber, lancé en 2009, est valorisé à 50 milliards de dollars. C'est l'une des figures de proue du capitalisme « netarchique », au sein duquel des plates-formes logicielles de nature presque systématiquement « propriétaire » permettent à la fois le déploiement de la coopération humaine et l'extraction de valeur par des propriétaires singuliers.



2015 – La Fondation P2P lance Copyfair, une licence de réciprocité renforcée, et la mise en place de « coopératives globales ouvertes » et de partenariats public-communs, pour favoriser et protéger la production de biens communs.



IIIe - Ier siècle av. JC – Le droit romain reconnaît trois catégories d'objets : (1) les choses publiques détenues par l'Etat, (2) les choses privées ou privatisables et (3) les choses communes, inappropriables.



XVème siècle – Les terres communales commencent à être « privatisées » en Angleterre (« enclosure of the commons »). En 1516, Thomas More condamne la propriété privée dans « Utopia ».



1848 – Marx et Engels publient le Manifeste du Parti Communiste.



XXe siècle – Partout en Occident, la modernité, en rupture avec le passé féodal, consiste à substituer l'Etat impartial aux forces de la prédation privée : cela mène dans certains pays à une dictature communiste.



1966 – Les révisions de la Règle 23 des U.S. Federal Rules of Civil Procedures donnent naissance aux « class actions » modernes qui peuvent être considérées comme une reconnaissance, non d'un ensemble de prétentions individuelles, mais comme traduisant une dimension collective au nom d'un bien commun à défendre (contre une multinationale par ex.).



1972 – L'UNESCO adopte la « Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ».



1989 – La chute du mur de Berlin inaugure un retour aux grandes privatisations.



1994 – La signature de l'accord ADPIC rend obligatoire les brevets sur les molécules thérapeutiques et rend impossible l'accès aux génériques à bas coûts pour les plus pauvres.



2001 – Naomi Klein dénonce la « seconde vague d'enclosures », menée par de grands groupes agroalimén-taires, industriels ou financiers qui profitent de la conception absolue du droit de propriété.



2004 – Hardt & Negri publient « Multitude » qui décrit la multiplicité de mouvements et de sujets engagés dans un double processus d'émancipation et de collaboration à l'échelle mondiale.



2008 – La crise des subprimes explose : l'idéologie propriétaire, qui a permis la fabrication et distribution aux masses d'instruments financiers insolubles, montre quelques signes de fatigue.



2009 – Ostrom reçoit le prix Nobel de l'économie : suite à la crise, le monde éprouve le besoin de trouver une autre voie que le communisme déconsidéré contre les dérapages du capitalisme financier.



2013 – Le gouvernement Equatorien lance la « Free Libre Open Knowledge » Society (FLOK), premier plan au monde visant à la transition d'un pays vers une « économie de la connaissance basée sur la création et le soutien à des communs de la connaissance ouverts »



2014 – Dardot & Laval publient « Commun », une relecture de l'histoire du concept de commun qui renoue avec l'intuition d'Aristote que le « commun » est avant tout une pratique (« praxis instituante ») et non un ou des « biens ».



2015 – « Madame la Maire j'ai une idée » : Anne Hidalgo, Maire de Paris, invite les habitants à participer à la « Campagne Grand Paris Citoyen » pour réinventer les places de la Ville, donner son avis sur les nouveaux plans de quartier.